



Chamonix expérience adresse un lien permettant d'accéder à un formulaire de réservation.

Le Participant complète ses noms, prénom, date de naissance, adresse, coordonnées téléphoniques, numéro à prévenir en cas d'urgence, et e-mail. Il confirme également avoir pris connaissance et accepter les présentes conditions de vente.

Le Participant confirme son inscription en effectuant le règlement de l'Activité par l'intermédiaire du lien précité.

L'inscription est effective après que le Participant a complété le formulaire et réglé un acompte de 30% du tarif ou la totalité du tarif de l'Activité.

En l'absence d'accusé de réception de la part de Chamonix Expérience dans un délai de 3 jours, l'inscription sera réputée non validée, Chamonix Expérience conservant toutefois la possibilité de confirmer cette inscription après ce délai et jusqu'au jour de l'Activité.

Le cas échéant, Chamonix Expérience définit la date à compter de laquelle le défaut de versement de l'acompte ou du paiement total entraîne l'annulation de l'Activité.

Le solde de la somme due est versé à Chamonix Expérience 90 jours avant la date de début de l'Activité. Si le solde ou le paiement complet n'est pas reçu, à moins qu'un paiement différé ait été convenu, Chamonix Expérience se réserve le droit d'annuler la réservation et de prélever les frais d'annulation appropriés comme détaillé ci-dessous.

3. DROIT DE RÉTRACTATION

Le Participant est informé que conformément aux dispositions de l'article L. 221-28 du code de la consommation, l'inscription à une Activité est ferme et définitive, et qu'il ne bénéficie pas d'un droit de rétractation.

4. TARIFS – FRAIS SUPPLÉMENTAIRES – MODALITÉS DE PAIEMENT

Le tarif correspond aux honoraires de l'Encadrant ainsi qu'aux frais de fonctionnement de Chamonix Expérience. Il porte sur la seule prestation d'encadrement de l'Activité à l'exclusion de toute autre prestation. Il s'entend toute charge comprise.

Le tarif tient compte des us et coutumes de la profession, du nombre de participants et de leur niveau technique et physique, et des caractéristiques de l'objectif poursuivi (difficulté technique, dénivelé, engagement, ...).

Chamonix Expérience communique un tarif journalier défini en fonction de l'objectif poursuivi.

Le tarif communiqué est réputé être un tarif global de l'Activité à partager entre l'ensemble des Participants, sauf à ce que Chamonix Expérience ait précisé qu'il s'agit d'un tarif dû par chacun des Participants pris individuellement.

Les frais supplémentaires éventuels occasionnés par l'Activité (transport, remontées mécaniques, boissons, nourriture, etc.) sont commandés, pris en charge et payés directement par le(s) Participant(s), y compris ceux de l'Encadrant.

Modalités de paiement : Le tarif de l'Activité est à régler par virement bancaire, par carte bancaire, ou en espèces, dans la limite prévue par l'article D112-3 du code monétaire et financier (soit 1000 euros par dossier pour les résidents fiscal français, 15000 euros pour les résidents étrangers). Chamonix Expérience n'accepte pas les chèques.

5. MODIFICATION OU ANNULATION DE L'ACTIVITÉ

Les Activités de montagne sont soumises à des aléas liés aux conditions météorologiques, nivologiques et de terrain, à la fréquentation, ainsi qu'à l'expérience, aux capacités techniques et à la condition physique des participants. Chamonix Expérience ou l'Encadrant ne peuvent en être tenu responsable.

De même, Chamonix Expérience et l'Encadrant ne sont pas responsables des conséquences des grèves, des actions syndicales, des maladies, des interventions gouvernementales, des conditions météorologiques, des fermetures de remontées mécaniques et/ou de refuges ou d'autres événements imprévus ou de force majeure qui pourraient affecter une Activité.

Pour assurer la sécurité des biens et des personnes ou pour s'adapter à tout type d'imprévu, l'Activité proposée peut être annulée ou modifiée par Chamonix Expérience ou l'Encadrant à tout moment en amont, au début, ou pendant sa réalisation.

En cas de modification de l'Activité par Chamonix Expérience ou l'Encadrant en amont ou pendant l'Activité, il appartient à Chamonix Expérience et à l'Encadrant d'établir un programme adapté afin d'optimiser l'Activité sans modification de tarif.

CHAMONIX EXPERIENCE

610 Route Blanche
74400 CHAMONIX MONT-BLANC – FRANCE
Tel : +33(0)450.93.23.14
info@chamex.com www.chamex.com

SARL AU CAPITAL DE 8000€ - SIEGE SOCIAL 610 ROUTE BLANCHE - 74400 CHAMONIX MONT-BLANC
RCS ANNECY 440592327



Chamonix Expérience et l'Encadrant professionnel peuvent être amenés à mettre à disposition du Participant le matériel technique et de sécurité nécessaire à la réalisation des activités, auquel cas le Participant s'engage à porter et à utiliser cet équipement durant la durée des activités, sauf indication contraire expresse de l'Encadrant.

Chamonix Expérience ou l'Encadrant n'assument aucune responsabilité en lien avec le matériel mis à disposition.

9. RESPONSABILITÉS – MILIEU SPÉCIFIQUE

Les Activités se déroulent en environnement spécifique (milieux montagnard, enneigé, aquatique, souterrain, aérien etc.) qui comportent des risques naturels objectifs et aléatoires (chutes de pierres, séracs, crevasse, avalanches etc.).

La présence de l'Encadrant ne fait pas disparaître ces risques naturels. Le Participant a conscience des dangers auxquels il s'expose.

L'Encadrant est soumis à une obligation de sécurité de moyen et non de résultat. Il met en œuvre tous les moyens à sa disposition, y compris le renoncement, pour assurer avec prudence et diligence la sécurité du Participant, lequel conserve un rôle actif dans la réalisation de l'Activité. Le Participant veille à sa propre sécurité et à celle des tiers. Il doit respecter les règles de sécurité et de comportement qui découlent du bon sens, ainsi que celles transmises par l'Encadrant.

Il est rappelé que toute activité autre que l'alpinisme que le Pratiquant pourrait être amené à pratiquer à l'occasion du déroulement de la sortie (vélo, natation, cueillette, parapente, etc.), est pratiquée sous la responsabilité personnelle exclusive du Pratiquant, la responsabilité de l'Encadrant ne pouvant en aucun cas être engagée de ce fait.

10. ASSURANCES ET SECOURS

Chamonix Expérience bénéficie d'une assurance responsabilité civile pour la revente d'activité :
– MMA no. A143140422

Les Encadrants de Chamonix Expérience bénéficient d'une assurance en responsabilité civile professionnelle en France et dans le monde entier qui couvre les dommages qui résulteraient de leurs actions en qualité de professionnel, incluant les frais de recherche, de secours et de rapatriement.

Le nom de l'assureur, le détail des garanties, et le numéro de contrat de l'assurance de chaque Encadrant professionnel est accessible sur simple demande auprès de Chamonix Expérience.

Cette assurance ne se substitue pas à la responsabilité civile individuelle du Participant pour les dommages qu'il causerait à lui-même ou à des tiers, ou qui résulteraient du fait d'un phénomène naturel extérieur.

Il revient au(x) Participant(s) de s'assurer en responsabilité civile individuelle pour la pratique de l'activité envisagée sans limitation de lieu et d'altitude, incluant assistance, recherche, secours et rapatriement.

Chamonix Expérience et l'Encadrant informent le Participant qu'il a la possibilité de souscrire une assurance responsabilité civile, secours et rapatriement, annuelle ou à la journée, étant précisé qu'il appartient au Participant de s'assurer que les garanties requises sont effectivement couvertes.

Chamonix Expérience recommande de souscrire une police d'assurance annulation en cas de changement de dernière minute ou de blessure.

11. DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

Chamonix Expérience fait tout son possible pour s'assurer que son site internet et son matériel de marketing sont corrects et à jour. Ces contenus sont toutefois purement indicatifs, et doivent être vérifiés directement en contactant le bureau de Chamonix Expérience ou l'Encadrant. Chamonix Expérience et l'Encadrant ne peuvent être tenus responsable de toute inexactitude concernant ces contenus.

12. DROIT À L'IMAGE

Le Participant autorise Chamonix Expérience et l'Encadrant à utiliser sans limitation à des fins promotionnelles et commerciales, par voie de reproduction, représentation, projection et adaptation, les images (photos et vidéos) prises à l'occasion de l'Activité encadrée, sauf indication contraire expresse du Participant, signifiée avant le début de l'Activité.

CHAMONIX EXPERIENCE

610 Route Blanche
74400 CHAMONIX MONT-BLANC – FRANCE
Tel : +33(0)450.93.23.14
info@chamex.com www.chamex.com

SARL AU CAPITAL DE 8000€ - SIEGE SOCIAL 610 ROUTE BLANCHE - 74400 CHAMONIX MONT-BLANC
RCS ANNECY 440592327





Les parents du Participant mineur accordent à Chamonix Expérience et à l'Encadrant l'autorisation d'utiliser les images du Participant mineur dans les mêmes conditions.

13. RÈGLEMENT DES LITIGES ET DES RÉCLAMATIONS, LOI APPLICABLE

En cas de litiges, le Participant doit expédier une lettre recommandée à Chamonix Expérience pour exposer sa réclamation et favoriser un règlement amiable, dans les 15 jours suivant le fait générateur de la demande. Chamonix Expérience a deux (2) mois pour répondre, et sans réponse ou si celle-ci ne convient pas au Participant, ce dernier peut, conformément à l'article L.612-1 du code de la consommation, saisir le Médiateur de la consommation suivant: MEDIATION DE LA CONSOMMATION et PATRIMOINE – 12 Sqaure Desnouettes – 75015 PARIS / www.mcpmediation.org

La langue de référence, pour le règlement de contentieux éventuels, est le français. Toutes les contestations relèveront de la compétence des juridictions dont dépend le siège social de Chamonix Expérience.

14. TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

Les informations recueillies dans le formulaire d'inscription sont enregistrées dans un fichier informatisé. Les données collectées ne seront pas communiquées à des tiers et seront conservées pendant cinq ans.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement, exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données, ou poser toute autre question, en contactant Sébastien Rougegré, info@chamex.com.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez consulter le site cnil.fr ou adresser une réclamation à la CNIL.

CHAMONIX EXPERIENCE

610 Route Blanche
74400 CHAMONIX MONT-BLANC – FRANCE

Tel : +33(0)450.93.23.14

info@chamex.com www.chamex.com

SARL AU CAPITAL DE 8000€ - SIEGE SOCIAL 610 ROUTE BLANCHE - 74400 CHAMONIX MONT-BLANC
RCS ANNECY 440592327

